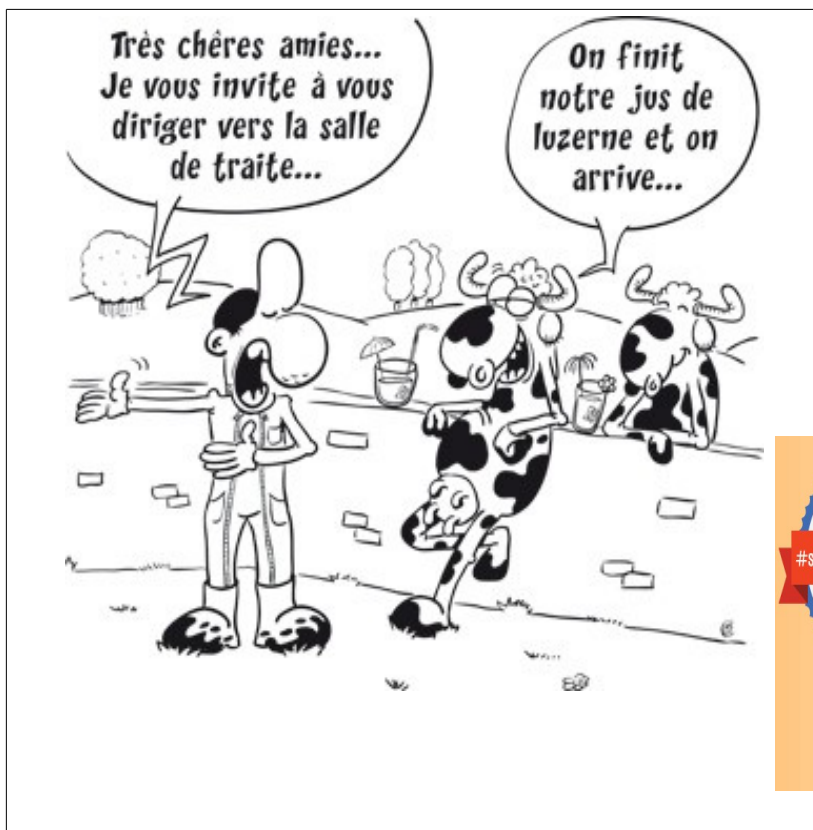


Séquence de Pluri Homme / animal : Philosophie. Classe concernée : Terminale Bac technologique domaine de la production. 24 élèves.

M7.2 Les principaux enjeux liés au vivant et à la gestion des ressources

→ Interroger la distinction entre l'homme et l'animal, en cerner les conséquences sur les représentations et le statut des animaux et sur les relations entre l'homme et l'animal





La question du « propre » de l'homme

Le droit des animaux

► Introduction :

Débat sur la question du « propre » de l'homme et du droit des animaux :

Document : Lecture par l'enseignante de l'édition par Jean-Jacques Fresko, « Lettre d'excuse à mon chien », *Terre Sauvage*, n°284, août 2012. (Voir document copie pdf)

→ Position des élèves : acteurs accompagnés : Participation orale et prise en notes.

édito

PAR JEAN-JACQUES FRESKO, RÉDACTEUR EN CHEF

Lettre d'excuse à mon chien

Cher Médor,

Ne me quitte pas ! Il faut oublier, tout peut s'oublier ... enfin, tu connais la chanson. Oh, l'affaire que je dois te confesser n'a rien de personnel. Pour ma part, je n'ai commis aucune faute qui puisse me valoir ton courroux.

Mais tu sais, toi, le lecteur assidu de Montaigne, que « chaque homme porte en lui la forme entière de l'humaine condition ». Et il y a des jours, je te jure, c'est pas facile ... Ainsi, la semaine dernière, j'ai reçu au journal un communiqué d'une animalerie en ligne vantant son nouveau produit : un vernis à ongles pour chiens. Relis doucement, tu n'as pas rêvé. Il y en a du blanc, du rouge et même du vert fluo. Si. Et ce n'est pas tout : le même *cyber dealer propose* toute une gamme de produits au moins aussi consternants, du prêt-à-porter pour chat au déodorant pour furet. Voilà, tu sais tout. Laisse-moi devenir l'ombre de ton ombre, l'ombre de ta patte, l'ombre de tes puces ... Pour qui de telles pratiques sont-elles le plus dégradantes ? Pour le consommateur - un peu paumé sans doute - qui s'y livre ? Pour l'entreprise qui en tire profit ? Pour la société qui, au nom de la liberté d'entreprendre, cautionne ces délires quand, ici même, des centaines de milliers d'enfants grandissent sous le seuil de pauvreté ? Ou pour l'animal qui en est victime ? Que te dire pour notre défense ? Deux choses. D'abord, que certains humains s'interrogent sur notre comportement vis-à-vis de vous, les animaux. Tu pourras lire dans ce numéro l'entretien que nous a accordé Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, un philosophe spécialiste de l'éthique animale. Du calme, Médor: l'éthique, pas les tiques ! Et ce n'est pas un truc qu'on va t'imposer à toi, on ne va pas non plus te demander de relire Kant, comme le fait couramment ton collègue de chez les Bidochon. Il s'agit, bien sûr, de la recherche d'une éthique humaine sur notre relation aux animaux. Comme tu le verras, il y a du boulot... Et puis tu liras aussi, dans ce numéro, l'aventure qu'ont vécue en Alaska Maxime et Robin, deux jeunes Français partis explorer le Grand Nord à mains quasiment nues. Équipés simplement d'un canot, ils ont passé plusieurs semaines à descendre l'une des rivières les plus sauvages du territoire. Pour découvrir. Pour observer. Pour respecter. Pour ressentir. Pour s'éprouver. Pour prouver, peut-être. Prouver que l'aventure est possible, même dans un monde qui vend du déodorant pour furet sur Internet. Prouver que la nature grandit celui qui la respecte. Peut-être auras-tu toi-même envie de partir au Canada rencontrer ton cousin le loup pêcheur. Entre ce sauvage pêcheur de saumon et toi, le cueilleur de croquettes domestique, le dialogue devrait être croustillant (même s'il dure, ce dialogue, depuis... La Fontaine !). Qu'y a-t-il de commun, au fond, entre nos deux aventuriers et le petit malin qui fourgue au gogo du vernis à griffes ? Oh, peu de chose, *juste* la forme entière de notre humaine condition : une sorte de terre brûlée donnant plus de blé qu'un meilleur avril. Alors, tu restes ?

Questions posées, une par une, les réponses des élèves sont notées au fur et à mesure :

1) Quel est l'événement à l'origine de la rédaction de cet éditorial ?

Réception d'un communiqué de presse à la rédaction d'un site de vente en ligne, Cette animalerie propose un certain nombre d'articles, tels que : vernis à ongles pour chiens, prêt à porter pour chat, déodorant pour furet.

2) Quelle interrogation suscite cet événement ?

Pour qui ces pratiques sont-elles les plus dégradantes : le consommateur ? l'entreprise ? la société? l'animal ?

3) Qu'y répond le journaliste ?

La réponse apportée par le journaliste est de deux ordres :

- une réflexion sur l'éthique animale, c'est-à-dire l'interrogation sur les relations de l'homme aux animaux,
- une réflexion sur notre propre nature

4) Quels sont les deux enjeux philosophiques que l'on peut dégager de cet article ?

- pour la relation homme / animal : comment envisager l'animal ? une chose, un sujet, un être vivant doué de sensibilité
- comment définir la nature humaine ? Est-elle spécifique ?

► La question du « propre » de l'homme

Document : « Petite histoire de notre exception », Mathilde Lequin, in Philosophie Magazine, n°35, décembre 2009 / janvier 2010 p.50-51.

→ **Position des élèves : acteurs accompagnés.** Travail par groupes (4 x 6) : chaque groupe étudie le paragraphe qui lui a été assigné.

- Présentation orale devant les autres du philosophe et des spécificités humaines évoquées, de façon chronologique.
- Prise de notes sous la forme du tableau suivant , enseignant note au tableau:

Qu'est-qui distingue l'homme de l'animal ?			Objections
critères retenus / \	chez l'homme	chez l'animal	
	Platon : la conscience politique		M A I S <i>des animaux vivent en société (abeilles, fourmis, ...)</i> <i>des animaux communiquent (abeilles, fourmis, orques, dauphins,...)</i> <i>l'animal n'est pas une machine</i> <i>les toiles d'araignée, les ruches des abeilles</i> <i>des animaux savent aussi se servir d'outils (des singes et les noix de coco)</i>
	Aristote : le logos		
	Descartes : la conscience		
	Rousseau : la perfectibilité		
	Kant : la liberté morale		
	Marx : le travail		
	Bergson : la technique et l'outil		
	Heidegger : homme est au monde		
	<i>Idées des élèves : l'intelligence, la culture, les sentiments, mais des gènes communs</i>		

- **Petite conclusion :**

Les critères distinguant l'homme de l'animal sont instables et ont varié dans le temps, notamment grâce à l'éthologie. Il n'en reste pas moins que les hommes ressentent, communiquent et s'expriment mieux que les animaux. Ce qui relève du propre de l'homme est :

- le logos

- la faculté de se représenter ce que l'autre se représente dans des situations autres que concrètes ou vitales

- l'animal s'adapte alors que l'homme adapte son milieu, d'où création, technique, histoire.

Cependant, on ne peut plus dire qu'il y a une essence de l'homme (risque de dérive vers le racisme). En fait, il faut avoir conscience que l'homme, en tant qu'être vivant, appartient à la nature au même titre que l'animal ; sans pour autant lui être supérieur. Il reste, cependant, un être singulier. L'homme n'est pas un animal comme les autres.

SEANCE N° 2 , 3 heures , 5 mars 2015

► la question de l'éthique animale

Position des élèves : acteurs accompagnés. Ecoute lecture puis réponses aux questions, prise de notes communes d'après réflexion. Enseignant note au tableau.

Document : Lecture par l'enseignante de « La justice pour les animaux », Jean -Baptiste Jeangène - Vilmer, in Terre Sauvage, n°284, août 2012, p.68-70.

Idées

Jean-Baptiste JEANGÈNE-VILMER

La justice pour les animaux

Élevages industriels, expérimentations... Quelle est la responsabilité morale des hommes envers les animaux ? Ce champ philosophique, l'éthique animale, est largement investi dans les pays anglo-saxons, beaucoup moins en France. Le philosophe et juriste Jean-Baptiste Jeangène Vilmer nous explique pourquoi.

PROPOS RECUEILLIS PAR CATHERINE PERRIN

Y-a-t-il une notion de droit, au sens juridique, dans l'éthique animale ?

Il faut distinguer l'éthique animale, discipline philosophique, du droit animalier. Les animaux domestiques ont des droits : ils sont protégés par l'article 521 du Code pénal qui punit de 30 000 € d'amende et deux ans d'emprisonnement les actes de cruauté. En demandant si les animaux ont des droits, les philosophes posent plutôt cette question : doit-on donner aux animaux des droits plus fondamentaux, en référence à ceux de l'homme ? Le droit à la vie, celui de ne pas être exploité ou torturé. Cette question plus radicale ne relève pas du droit mais bien de la philosophie.

Existe-t-il plusieurs courants ?

Au moins une vingtaine, regroupés en deux grandes familles. D'une part, les abolitionnistes qui considèrent l'exploitation animale comme injuste et veulent qu'elle cesse. D'autre part, les welfaristes - de l'anglais *welfare* qui signifie bien-être – pour lesquels c'est la manière de pratiquer cette exploitation qui pose des problèmes, et ils veulent maximiser le bien-être animal. Je suis welfariste.

Que pensez-vous des zoos, notamment ceux qui participent à la conservation d'espèces menacées ?

Sauver une espèce relève de l'éthique environnementale qui s'intéresse à l'espèce et peut justifier des pratiques posant problème à l'éthique animale qui, elle, s'intéresse à l'individu. Pour certains abolitionnistes, il n'y a pas d'intérêt à sauver une espèce si, pour cela, on doit faire souffrir des individus en les maintenant captifs. Ce n'est pas ma position. Comme la majorité des welfaristes, je suis conséquentialiste : je considère la moralité d'une action à partir de ses conséquences et non de grands principes. Mais le zoo doit rester une solution de dernier recours ; il vaut mieux protéger le milieu naturel d'une espèce et qu'elle y reste. D'autant que beaucoup d'espèces ne se reproduisent pas en captivité. Et pour quelques zoos corrects, il y en a encore beaucoup dans le monde qui sont réellement abominables.

Votre dernier livre sur l'éthique animale est un recueil de textes depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. Ce sujet n'est donc pas récent.

La réflexion sur le statut moral des animaux est même millénaire. L'Antiquité a été une période riche, mais l'intérêt pour l'animal était souvent indirect, c'est l'homme qui comptait. Ainsi, Pythagore était végétarien parce qu'il croyait en la métempsychose. Il explique qu'il ne faut pas manger un animal car il peut être la réincarnation d'un être cher. Plutarque, lui, estimait que manger de la viande n'est pas naturel pour l'homme et que celui qui le fait doit lui-même tuer l'animal pour assumer son acte. Mark Zuckerberg le fondateur de Facebook le fait. Quant à moi, je mange seulement ce que je me sens capable de tuer, du poisson mais pas de bœuf par exemple.

C'est votre quatrième livre sur l'éthique animale, ce sujet a l'air de vous tenir à cœur !

Depuis mon enfance, je m'intéresse aux animaux. J'ai appris à lire avec des encyclopédies zoologiques, j'étais passionné d'oiseaux et de reptiles. Adolescent, je pratiquais la photographie animalière. Plus tard, lorsque j'ai enseigné à l'université de Montréal, j'ai accepté de donner un cours d'éthique à des étudiants en médecine vétérinaire, ce qui n'était pas évident car les vétérinaires sont des praticiens, Kant leur passait un peu au-dessus de la tête !

Etaient-ils plus familiers de Descartes et de sa théorie d'animal-machine ?

Ne blâmons pas trop Descartes. /... / Descartes est le fruit du christianisme, qui a déconnecté l'homme de l'animal en prétextant qu'ils ne sont pas de même nature, et de la révolution scientifique qui a favorisé des explications mécanistes.

Saint François d'Assise n'avait-il pas de la compassion à l'égard des animaux ?

Bien sûr, mais la compassion est justement le problème.

Pourquoi ?

Le christianisme ayant créé une relation hiérarchique entre l'homme et les animaux, le mieux qu'il puisse faire pour l'animal est de lui donner de la compassion. Or la majorité des penseurs en éthique animale réclament de la justice. La compassion se donne mais ne s'exige pas, contrairement à la justice. Faisons un parallèle avec le sexisme : si l'on veut que les femmes soient payées à salaire égal avec les hommes pour le même travail, ce n'est pas par compassion, c'est une exigence de justice. C'est la même chose pour les animaux, en fonction des capacités et des intérêts des êtres en question bien sûr. La capacité de souffrir et à éprouver des émotions complexes n'est pas la même chez une mouche et un chimpanzé. Il ne s'agit pas d'apprendre à lire à un cochon, mais de ne pas considérer sa souffrance comme négligeable par rapport à celle de l'homme. Pour le philosophe australien Peter Singer, on doit accorder une égale considération aux intérêts des animaux, de la souris comme du chimpanzé et de l'homme, qui est aussi un animal, mais cela ne signifie pas les traiter pareillement.

Les pays anglo-saxons se sont plus intéressés à l'éthique animale que la France, pourquoi ?

D'abord pour des raisons philosophiques. Tout est lié à la question de l'humanisme qui a émergé à la Renaissance et dont Descartes fut l'un des représentants. L'humanisme n'est pas qu'une sympathique défense des droits de l'homme, c'est la défense des droits de l'homme contre le reste. Cela revient à placer l'être humain sur un piédestal, à le couper de la nature et à l'en « rendre comme maître et possesseur ». L'homme est envisagé comme un être de culture, d'ant nature, qui s'arrache de son animalité. En France, le christianisme s'est nourri d'humanisme et inversement, alors que, dans le même temps, la philosophie dominante en Angleterre était l'utilitarisme, avec Jeremy Bentham et John Stuart Mill, selon laquelle une action est morale si elle maximise l'utilité ou les intérêts des personnes concernées par cette action. Cela ne présuppose pas une coupure entre l'homme et l'animal, toute une philosophie a pu ainsi se développer sans être freinée par l'humanisme. / ... /

Où en est la France en matière de droit de l'animal ?

La situation reste ambiguë. Dans le Code pénal l'animal domestique est protégé comme un sujet, mais dans le Code civil il est considéré comme une chose alors que c'est un être vivant sensible. L'animal est-il objet ou sujet de droit ? C'est toute la question ! Peut-on considérer les animaux comme des personnes, auquel cas on risque d'interdire la consommation et l'expérimentation ? Certains juristes proposent de laisser les animaux dans les biens mais de créer une catégorie de biens protégés, une sorte de troisième voie. D'autres veulent que l'animal soit reconnu comme une personne sur la base d'un ensemble de capacités et non sur celle de l'espèce biologique en elle-même.

Envisager l'animal comme une personne, cela reste un véritable tabou pour certains.

Complètement ! Mais pourquoi ne considérerait-on pas comme des personnes les animaux ayant certaines capacités et des comportements complexes, capables de ressentir des émotions et de se différencier les uns des autres ? Ce sont des blocages philosophiques qui nous en empêchent, mais aussi les conséquences pratiques, car cela reviendrait à reconnaître que nous mangeons des personnes !

Est-ce à cause de l'élevage industriel que ces questions d'éthique animale se font plus pressantes aujourd'hui ?

Oui, il y a un lien de cause à effet très précis. dû à la prise de conscience, dans les années 1960 et 1970, des conséquences de l'élevage industriel. Dans *Animal Machines*, par exemple, publié en 1964, l'activiste britannique Ruth Harrison critiquait le fait de considérer les animaux comme des unités de production dans les usines à viande qu'étaient devenus les élevages. Cela a été un vrai déclencheur. Puis, en 1975, Peter Singer a publié *Animal liberation* qui est devenu un best-seller mondial et a suscité de nombreuses réactions. L'éthique animale se nourrit de cette indignation.
/ ... /

La prise de conscience de ces questions d'éthique animale est-elle grandissante ?

Oui, on en parle de plus en plus. L'Union européenne a déjà édicté un certain nombre de lois en faveur du bien-être animal. Paradoxalement, les Américains, beaucoup plus avancés que nous sur le plan de la réflexion, ne le sont pas sur le plan pratique. Ils ont les élevages industriels les plus abominables et des lois extrêmement laxistes pour les particuliers qui détiennent des animaux sauvages. Si, comme l'estime la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), la production mondiale de viande et de lait double d'ici 2050 (en partie à cause de la croissance de pays comme le Brésil, l'Inde ou la Chine), il faut s'attendre au développement d'élevages industriels gigantesques pour satisfaire la demande.

D'aucuns disent qu'il y a des problèmes plus importants que la souffrance animale...

Pourquoi s'occuper des animaux alors que des êtres humains meurent de faim ? C'est une forme de sophisme* du pire qui consiste à dire de manière générale : X n'est pas un problème parce qu'il y a pire que X. Ceux qui tiennent ces propos ne font généralement rien, ni pour les humains, ni pour les animaux. Et ce discours n'est pas logique car les deux objectifs ne sont pas contradictoires. Les plus grands défenseurs des animaux étaient versés dans l'humanitarisme : Gandhi, Albert Schweitzer... Dans l'Empire britannique, l'un des leaders de l'abolition de l'esclavage, William Wilberforce, fut aussi l'un des fondateurs de la SPCA, devenue plus tard la RSPCA (Société royale de protection des animaux). Pour toutes ces personnes, il y avait une continuité entre prendre soin des hommes et des animaux, leur but était de combattre la souffrance et l'injustice sous toutes leurs formes.

*sophisme : argument, qui partant de prémisses vraies, ou jugées telles, aboutit à une conclusion absurde et difficile à réfuter.

Questions :

1) Relevez toutes les informations disponibles sur l'éthique animale.

- domaine de la philosophie

- à distinguer du droit

Droit animalier	Éthique animale
<p>Ils ont des droits c'est-à-dire sont reconnus par le droit, la loi</p> <ul style="list-style-type: none"> • code pénal : protéger, amende / prison • code civil : animal = un bien meuble devient un être sensible 	<p>Question d'étendre les droits des hommes aux animaux : droit à la vie, de ne pas être exploités / torturés</p>

- définition liée à la justice.

la souffrance et l'injustice sous toutes ses formes à cause de la prise en compte de leur capacité à souffrir et à ressentir des émotions complexes : non négligeables vis-à-vis de celles des hommes.

La question de la responsabilité morale des hommes vis-à-vis des animaux : question très ancienne.

Il existe une différence entre la France et les pays anglo-saxons.

- 2 courants :

Les abolitionnistes	Les welfaristes
<p>L'exploitation animale est injuste elle doit cesser # l'exploitation animale</p>	<p>Ils posent la question du bien-être animal pas # l'exploitation animale mais + de bien-être animal</p>

↔ Cela n'a pas les mêmes répercussions sur notre rapport aux animaux.

- différence entre :

Éthique environnementale	Éthique animale
Intérêt pour l'espèce	Intérêt pour l'individu

↔ Il peut y avoir des désaccords vis-à-vis des pratiques à mettre en place

2) Retracer la chronologie de l'éthique animale.

Voir page format paysage : « frise de l'éthique animale », avec illustration grâce au diaporama.

3) Quelles différences existe-t-il entre éthique et morale ?

L'éthique et la morale désignent toutes les deux des façons de *vivre* et d'*agir*. Mais il y a des différences.



→ Application par la lecture de : « la journée du parfait utilitariste », [Philosophie Magazine](#), n°73, octobre 2013 p.36-37.

4) Aujourd'hui, quel est le débat qui anime l'éthique animale ?

Les animaux ont-ils des droits ?

L'animal est-il objet ou sujet de droit ? ,...

SEANCE N°3, 3 heures, 12 mars 2015

► La question du bien-être animal :

Positionnement des élèves : Acteurs accompagnés et observateurs. 2 heures.

- Tour de table : chaque élève doit donner un mot clé représentant pour lui le BEA. Ces mots clés sont inscrits au tableau
- **Document : « Les représentations de l'animal et du bien être animal par les éleveurs français », in INRA PA, février 2007. (Cf BEADOC-pluri).** Suite à la lecture par les enseignants du texte :
 - Les 4 profils principaux en fonction de la proximité de l'éleveur avec l'animal sont indiquées au tableau.
 - Un tour de table est organisé, pour permettre à chaque élève de « classer », qui ses parents éleveurs, qui son maître de stage.
- Projection du diapo « BEA pluri 2015 », reprenant des définitions du BEA, un point sur les capacités d'ajustement des animaux, comment mesurer le BEA, quelques grilles d'appréciation, et un point retraçant quelques date clés.

Pendant 1/2 heure vacante : préparation de la séance N°4

SEANCE N°4, de 4 heures, préparant l'exercice suivant : Travail collectif de la classe par la réalisation d'un roman-photo. 20 mars 2015

Positionnement des élèves : acteurs

« Scénario » : L'émission télévisée ***Ce soir ou jamais !*** a lieu au lycée. Sur le plateau, l'animateur reçoit ses invités afin de débattre sur le thème du jour.

► Problématique : Le bien-être animal justifie-t-il d'accorder des droits aux animaux ?

Les « personnages » :

- l'animateur, chargé de présenter ses invités et de faire les transitions
- Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, welfariste, alias Blondie Vilmer
- Descartes, pour la théorie de l'animal-machine, alias Poireau Descartes
- Singer (mais l'élève était malade lors de cette séance)
- Lestel, pour son apologie du carnivore, alias Roux' Lestel
- Un porte-parole d'un syndicat agricole, pour défendre les éleveurs, alias Jean Rubane
- G.L. Francione, abolitionniste, alias Robin Mich' Francione
- Une juriste, pour faire le point sur l'aspect législatif et politique, alias Elena Rotschild

Travail préparatoire :

- attribution des rôles
- toute la classe a été répartie en groupes pour écrire les propos (Bulles) de chacun des personnages
- aide fournie : chaque groupe disposait de documents sur le personnage concerné

Prise de vues par trois élèves : qui n'étant pas à l'image, prenaient les photos – les autres élèves de la classe ont constitué le public –

Montage du roman-photo assurée par l'enseignante de philosophie.

Le roman-photo sera exposé au lycée et mis en ligne sur la page facebook de l'établissement.
Chaque élève disposera d'un exemplaire numérique.

Textes fournis aux élèves lors du travail préparatoire :

- extrait de L'éthique animale, J. B. Jeangène Vilmer
- extrait du Discours de la Méthode, Descartes, 5° partie et la Lettre au Marquis de Newcastle
- extraits de L'égalité animale expliquée aux humain-es, P. Singer
- extrait de L'apologie du carnivore, D. Lestel
- la lettre « les droit des animaux : l'approche abolitionniste » et des extraits du site fr.abolitionistapproach.com qui contient de nombreux textes de G. L. Francione
- « Animaux : le statut d'être sensible est-il un progrès ? », L'écologiste, n°43, volume 15 n°2, juillet-août 2014, p.10 ; un extrait tiré de Légifrance et le préambule de la Déclaration universelle des droits de l'animal